

<p align="center">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2018</p>

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Le choix d'un emprunt de 250 000 € à taux fixe de 1.61 % sur 20 ans pour les travaux du lotissement de l'Orée auprès de la Caisse d'Epargne.
- Le remboursement des 60 % de gaz en citerne restant aux locataires sortants du logement communal 12 rue Roger Reboussin.
- Le renouvellement du bail du logement du 5 rue André du Vigneau.
- Le renouvellement du bail du logement du 7 rue André du Vigneau.
- Le renouvellement du bail du logement Impasse des Ecoles.
- La facturation de 280 € à l'entreprise Aunis Etanchéité suite à leur location du gîte.
- Le paiement de la facture de l'entreprise Théodore en investissement avant le vote du budget d'un montant TTC de 1 545.94 € pour l'aménagement sécuritaire des ponts communaux.
- La demande de subvention DETR 2018 auprès de la préfecture pour les travaux d'aménagement d'une boucherie.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean LÉGER